



Réunion conjointe des Groupes de travail « Mobilité » et « Culture » - Procès verbal

Arlon, le mardi 24 février 2015.

Elus présents :

Patrick ADAM (Député provincial, Président du Collège provincial), Guy DENIS (Echevin à Bouillon), Jean-Raymond LICHTFUS (Echevin à Messancy), Eric GELHAY (Echevin à Florenville), Kamal MITRI (Echevin à Arlon), Henry THIRY (Bourgmestre d'Etalle), Freddy ARNOULD (Bourgmestre de Paliseul), Jules LEJEUNE (Echevin à Gouvy), Isabelle PONCELET (Bourgmestre de Habay), Guy PETIT (Echevin à Bastogne), Vincent WAUTHOZ (Echevin à Virton)

Elus excusés :

Claude ROLIN (Député européen), Cécile THIBAUT (Sénateur), Guy GILLOTAUX (Bourgmestre de La Roche), André BOUCHAT (Bourgmestre de Marche), Philippe COURARD (Député régional), Christian NGONGANG (Echevin de Marche), Maxime LEONET (Bourgmestre de Daverdisse), Dimitri FOURNY (Député régional).

Agents provinciaux présents :

Alain DOLLE (SP Mobilité - Citoyenneté), Frédéric PHILIPIN (SDAC)

Ordre du jour :

1. Présentation des actions supracommunales développées au sein du Pôle Enseignement, Culture, Formation, Sport, Accompagnement, Citoyenneté, Mobilité.
2. Validation de ces actions
3. Point sur la visite de la Ministre Galant le lundi 26 février 2015
4. Divers

Ouverture de la séance sous la Présidence de Monsieur Patrick Adam à 18h10

M. Adam rappelle que cette Conférence des Elus luxembourgeois doit être considérée comme un groupe de travail, un lieu de rencontre et d'échange avec les Communes.

Présentation des actions supracommunales développées au sein du Pôle Enseignement, Culture, Formation, Sport, Accompagnement, Citoyenneté, Mobilité (cf. fichier pdf du power point présenté joint en annexe)

Notion de supracommunalité :

Liée à redéfinition, par la Wallonie, du rôle des provinces. La Province consacre une part de son budget à un ensemble d'actions qui ont une portée supérieure au territoire d'une seule commune.

Différentes actions et subventionnement relevant de la supracommunalité au niveau de la Province de Luxembourg :

- Institut provincial de formation : 69 000 € dans le personnel mis à disposition et 110 000 € en fonctionnement
+ l'appui en formation : formation mises en place à la demande suivant les besoins des Communes 2015 = 47646 €
- Centres culturels : 333 000 €. Extraordinaire prévu pour la Maison de la Culture d'Arlon : 207 000 €
- Centres de jeunes reconnues : 15 000 € + participation et association à des actions provinciale
- Centres d'expression et de créativité: 9000 €
- Bibliothèques : bibliothèque itinérante 43 000 €
- Soutien à la lecture publique en matière de fonctionnement et équipement : mise en réseau info des biblio locales + animation
- Mobilité : soutien à la locomobile.
- Call Center provincial: mise à disposition d'une personne + intervention dans le fonctionnement du Call Center + alimentation logiciel Damier et upgrade = investissement de 14 000 €
- Antenne de formation provinciale continue : création de formations de base pour les pompiers, idem pour la filière blanche
- Aide en milieu : AMO provinciales à Arlon et à Bastogne
- Sport : Campagne en sport aussi une Ardeur d'Avance proposée aux écoles primaires de la province de Luxembourg. Avec Liège Basket : initiation au street basket
- Plaines de jeux : un jour d'activité proposé gratuitement aux plaines communales dans un site touristique de la province. Il s'agit d'un véritable projet pédagogique.
- Opération citoyenne Place aux enfants
- Aides du SDAC : 21 000 € en soutien à des manifestations aux Communes

Validation de ces actions :

Suite à présentation, M. Adam pose les questions suivantes ?

Est-ce les éléments tels que présentés peuvent être considérés comme relevant de la supracommunalité ?

La réponse est OUI.

M. Adam souligne que les futures actions provinciales pouvant relever du domaine la supracommunalité seront soumises à cette Commission.

Point sur la visite de la Ministre Galant le lundi 26 février 2015 (cf. fichier pdf du power point présenté joint en annexe)

Les motions et les revendications provinciales validées lui ont été présentées + toutes les revendications communales.

La Ministre assume le plan de transport.

La Ministre confirme la non suppression des gares.

La Ministre confirmer la mauvaise gestion des travaux.

La Ministre va rencontrer les homologues transfrontaliers pour les questions de tarification et de park and ride

La Ministre doit définir des interlocuteurs ressources qui pourront venir nous expliquer les changements avant de les intégrer et de les subir.

Question des chantiers : idéalement à prévoir en période de nuit. Pistes privilégiée pour l'avenir.

Problématique des derniers et premiers trains à vide.

Volonté de réfléchir sur une approche innovante : grande ou petite boucle sur le territoire de la province

Volonté de la Ministre de faire une évaluation d'ici mai

Retour et ressenti par rapport aux points de revendication :

- Train à vide : positif+ attend retour sncb
- Transport scolaire : négatif
- Horaires : négatif
- Caractère international et modernisation de ligne 262 : neutre à l'heure actuelle
- Interlocuteur privilégié au sein de la SNCB : négatif
- Evaluation rapide d'ici mai, mais sans la touche luxembourgeoise, négatif
- Intérêt pour le projet pilote boucle : neutre
- Liaison terminal conteneurs avec réseau français : présenté mais pas approfondi
- Multimodal Stockem et transfrontalier: positif

Nous attendons maintenant un retour écrit de la Ministre Galant sur les revendications luxembourgeoises.

Divers

Initiative proposée par le TEC : ligne expresse Marche – Liège en 1h05 (en passant par ULG et CHU)

Important notamment pour les étudiants.

Cout annuel estimé à plus d'1 million d'euros.

Avec un nombre minimum d'arrêts équipés en multimodal.

Possibilité de correspondance avec la 2^e ligne expresse Bastogne – Namur.

Tarification de type horizon + (8 € aller-retour).

Cadencement : 11 liaisons par jour (augmentation le vendredi et dimanche soir en raison de la fréquentation des étudiants)

En attente d'une reconnaissance officielle de l'intérêt de cette liaison.

Débat :

M. Wauthoz est septique par rapport à la concurrence qui pourrait exister avec l'offre chemin de fer actuelle même si la ligne est « difficile ». Il préférerait un investissement dans à partir des gares et en intra urbain. Le Tec se désinvesti effectivement de plus en plus dans la « petite mobilité ».

M. Adam souligne l'intérêt évident de cette nouvelle offre plus pertinente que le rail si on reste dans l'optique « express ».

Cette ligne express proposée par le TEC a tout son sens car elle est tout à fait complémentaire à l'offre de la ligne L de la SNCB.

Accord avec ces trois réserves et propositions :

Il faut avant tout une concertation avec les différents opérateurs pour arriver à avoir quelque chose de cohérent : qui fait quoi, comment et avec quels moyens ? Cela pointe ici le rôle important que pourrait jouer la Maison de la Mobilité.

Attention : les moyens TEC pour mettre œuvre cette ligne ne doivent se faire au détriment d'une réduction des km effectués au niveau local. Ne pas déforcer SNCB ni les offres TEC au niveau des déplacements ruraux.

Il faudra avoir le même type de réflexion et de proposition pour les bassins du centre et du sud de la province.

2° Livre blanc, état d'avancement :

Le chantier de mise à jour du logiciel Damier est en cours : dépoussiérage du site et proposition de nouveaux contenus dans l'optique de passer du statut d'annuaire à celui de portail de la mobilité en province de Luxembourg.

Contenu à destination du citoyen mais aussi des professionnels.

Timing : version 2.0 relooké pour juillet 2015, version 2.1 de l'outil finalisé avec ses nouvelles fonctionnalités pour novembre 2015.

Il y a une demande de disposer aussi d'une version papier : question à creuser.

Lien Damier et bannière à envoyer dans chaque Commune au Bourgmestre, à l'Echevin mobilité ainsi qu'au Directeur général.

Lancement du 3° Appel à projets CultureS et Citoyenneté en 2015

Budget de 40 000,00 €

Appel en cours d'élaboration. Lancement en début avril.

En 2014, 34 dossiers soutenus avec des aides de 500 € à 5000 €.

Thèmes envisagés: le 70^e anniversaire de libération des camps, les attentats de Paris et Copenhague

Toute idée ou thématique à explorer dans ce cadre est la bienvenue.

Appel ouvert à toute structure, institution ou association.

M. Wauthoz évoque la thématique de l'exode et de cette vie de l'exode par les familles luxembourgeoises en tant que population réfugiée.

Piste évoquée par Mme Poncelet : projets cultures et lieux insolites visant à valoriser certains sites communaux. Pourrait se faire sans doute dans le cadre d'un autre appel à projet.

Mr Adam remercie les Elus présents pour leur collaboration et leur implication dans les commissions de la CLE.

La séance se termine à 19h30